



## PRÉFET DE LA HAUTE-VIENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#### LIAISON ENTRE LIMOGES ET POITIERS

Limoges, le 21/04/2021

Réunion de concertation du 21 avril  
en Haute-Vienne

L'État est particulièrement impliqué dans l'amélioration de la liaison Poitiers-Limoges.

Dans la suite des annonces de Monsieur Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué chargé des Transports, la concertation se poursuit sur les différentes opérations d'aménagement de la RN 147 inscrites au contrat de plan État-Région et sur le projet d'une mise en concession autoroutière de la liaison Poitiers – Limoges.

Seymour Morsy, préfet de la Haute-Vienne, a présidé ce mercredi 21 avril 2021 une réunion de concertation avec les parlementaires, les représentants du Conseil régional, du Conseil départemental de la Haute-Vienne, les élus des collectivités concernées et les chambres consulaires de la Haute-Vienne.

Concernant le projet d'autoroute concédé entre Poitiers et Limoges, Jean-Baptiste Djebbari a engagé fin 2020 le processus de saisine de la Commission nationale du débat public (CNDP) avec l'objectif de saisir la CNDP dès juin 2021. L'objectif de cette réunion était de recueillir les observations des partenaires pour enrichir le dossier de saisine de la CNDP, qui est aujourd'hui bien avancé, pour la poursuite du projet.

La constitution du dossier de saisine de la CNDP a été l'occasion de revenir sur la comparaison entre un projet autoroutier Poitiers-Limoges et un aménagement progressif de cet axe, tout en prenant en compte des investissements importants prévus pour améliorer également les autres modes de transports (lignes ferroviaires Poitiers-Limoges, ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse, Angoulême-Limoges, lignes de bus...).

Les opérations du CPER se poursuivent grâce au plan France Relance et à la prolongation du CPER jusqu'en 2022 : ainsi, l'enquête publique pour l'aménagement de créneaux de dépassement sur la RN 147 entre Bellac et Limoges est en cours. Elle s'achèvera fin avril, avec une perspective de démarrage de travaux des 2022.

Il a été convenu entre les participants qu'il importait d'afficher leur soutien au projet d'une 2 x 2 voies intégrale, quel que soit son statut, et qu'il fallait désormais affiner le calendrier et les montants des travaux.

**Cabinet du préfet**  
**Bureau de la communication interministérielle**